

COORDINATEUR·RICE DES ACTIVITÉS D'AIDANTS



Le·la Coordinateur·rice des Activités d'Aidants est en charge de la coordination des intervenant·e·s et de l'interface avec les demandeur·euse·s. Le·la Coordinateur·rice des Activités d'Aidants, en fonction du type et de la taille de la structure, est amené·e à participer à l'organisation opérationnelle des missions des équipes d'aidants. Il·elle contribue aussi à la mise en application des consignes, des procédures et des stratégies d'entreprise pour le bon déroulement des activités, en coopération avec les équipes d'aidants.

CERTIFICATION – DIPLÔME

Titre Professionnel de Niveau 4 (BAC) délivré par le Ministère du Travail et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 28097.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : 728h
Immersion en entreprise : 245h
Total : 973 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Coordinateur·rice des Activités d'Aidants,
- Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste de Coordinateur·rice des Activités d'Aidants en intégrant en particulier la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,
- Obtenir le Certificat d'Aptitudes Spécialisées de « Coordinateur·rice des Activités d'Aidants » niveau 4 (BAC).

COMPÉTENCES VISÉES

- Encadrer et contrôler une équipe d'acteurs de terrain
- Organiser et planifier les activités
- Communiquer professionnellement
- Mettre en œuvre une démarche de projet appliquée au secteur sanitaire et social
- Connaître, comprendre et mobiliser l'environnement institutionnel
- Participer à la veille sur le secteur d'activité
- Établir une intervention adaptée à la typologie des publics aidés et leurs besoins
- Respecter les notions d'éthique et de déontologie
- Accompagner les aidants professionnels
- Accompagner les aidants familiaux

MÉTIERS CIBLÉS

Le·la **Coordinateur·rice des Activités d'Aidants** est en charge de la coordination des intervenants et de l'interface avec les demandeurs. Le·la Coordinateur·rice des Activités d'Aidants, en fonction de la structure, est amené·e à :

- Participer à l'organisation opérationnelle des missions des équipes d'aidants
 - Participer à la mise en application des consignes, des procédures et des stratégies d'entreprise pour le bon déroulement des activités, en coopération avec les équipes d'aidants
 - Évaluer la mise en œuvre des missions, veiller au respect de la qualité des services et/ou des prestations
 - Coordonner, accompagner et superviser les équipes d'aidants, dans le respect de la législation du travail
-
- **Assistant·e technique de service social**
 - **Chargé·e d'intervention social**
 - **Coordinateur·rice de secteur**
 - **Coordonnateur·rice d'activités sociales**
 - **Conseiller·ère d'actions sociales**
 - **Encadrant·e de proximité**

PROGRAMME DE LA FORMATION

UF1 - Manager et encadrer une équipe

- Encadrer et contrôler une équipe d'acteur·rice·s de terrain
- Organisation et planification des activités
- Techniques de l'information et de la communication
- La démarche de projet : méthodologie appliquée au secteur sanitaire et social
- Informatique

UF2 - Connaître le contexte de l'intervention orienter et/ou traiter les demandes

- L'organisation du secteur sanitaire, social et médico-social en France
- Les aides et prestations sociales et médico-sociales
- Développement et mobilisation des réseaux
- La veille professionnelle

UF3 - Accompagner professionnellement les aidants

- Typologie et prise en charge des différents publics
- Biologie
- Les règles de sécurité et d'hygiène
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Les techniques de la relation d'aide
- L'aide aux aidants professionnels et aux aidants familiaux
- La posture professionnelle

Blocs d'Apprentissages Transversaux

- Organisation et développement de sa recherche d'emploi
- Accompagnement individuel du parcours de formation
- Préparation aux épreuves finales

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles **en présentiel au centre de formation, en distanciel (E-learning) ou mixte (Blended learning)**.

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogique riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

La hotline technique : En cas de difficulté (problème informatique, logiciel, connexion internet), vous pouvez contacter à tout moment notre hotline qui vous assistera.

EXAMEN

Les compétences des candidats pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury sur :

Une étude de cas tirée au sort : Le-la candidate tient son propre rôle de coordinateur·rice des activités d'aidants dans un contexte professionnel reconstitué,

Un entretien technique avec le jury sur les éléments de l'étude de cas,

La présentation d'un projet (réalisé ou non) et faisant l'objet d'un écrit et d'une présentation orale suivie de questions,

Un entretien final permettant d'approfondir les éléments abordés par le candidat dans les précédentes épreuves et d'évaluer sa posture vis-à-vis du métier.

PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap ainsi qu'une possibilité d'aménagements concertés avec le bénéficiaire concerné :

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Horaires aménagés et mobilier adapté

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran (logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, contacteurs...)

Sollicitation d'une interface ou d'un interprète LSF

Adaptation des supports visuels, documents simplifiés

Possibilité d'aménagement des modalités de certification (situation d'examen)

Possibilité de mobiliser le référent handicap de Retravailler dans l'ouest et notre réseau de partenaires handicap local

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

Accueil adapté

Plan d'accessibilité affiché sur site

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pré requis pédagogiques :

- Avoir validé un projet professionnel dans le secteur sanitaire, social ou médico-social : management d'équipe, conduite de projets
- Posséder un diplôme de Niveau 3 (CAP)
- Posséder une expérience d'un an minimum dans le secteur du sanitaire et social et/ou un autre secteur
- Avoir le sens du relationnel, sens de l'écoute
- Aptitudes rédactionnelles

Pré requis techniques (*Si la formation se déroule tout ou partie à distance*) :

- 8Go de mémoire vive (ou RAM)
- 6Go d'espace disque disponible
- Au minimum, la version 10 du système d'exploitation Windows®
- Un processeur Intel Core i5 minimum
- Un accès Internet opérationnel en continu
- Une webcam en bon état de fonctionnement

MODALITÉS DE FINANCEMENT POSSIBLES

- Le dispositif « CPF de transition professionnelle »
- Votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO employeur)
- L'Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
- L'Aide de votre Conseil régional
- L'AGEFIPH
- En autofinancement
- Le Plan de développement des compétences (OPCO employeur)
- Le dispositif Pro A (OPCO employeur)

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation

Pour tous renseignements ou demande de devis,
contactez notre plateforme d'informations :



candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr